

Communiqué de presse

Politique énergétique et climatique en point de mire

Un approvisionnement sûr et durable en énergie est une condition essentielle au développement de l'ensemble de l'économie. Plus de la moitié de l'énergie consommée sert à l'exploitation des immeubles, ce qui représente pour la construction un grand défi, mais aussi une importante opportunité. **constructionsuisse**, l'organisation nationale de la construction, a élaboré une résolution en trois points sur les perspectives énergétiques et la politique climatique tenant compte de cette situation.

Les questions de politique énergétique et l'avenir dans ce domaine ont été au centre des préoccupations de l'assemblée plénière de **constructionsuisse** qui s'est tenue le 16 novembre 2006 à Berne. Cette assemblée a vu la participation d'éminentes personnalités des autorités fédérales et cantonales, de même que de nombreux invités issus des milieux politiques et économiques ainsi que de représentants des associations-membres. Vu l'importance des questions énergétiques, l'assemblée a adopté une résolution en trois points. Par le biais de cette résolution, **constructionsuisse** demande premièrement que la politique énergétique suisse soit conçue de sorte à concilier les trois axes de durabilité: économie, environnement et société. Deuxièmement, l'énergie hydraulique doit rester le pilier principal de l'approvisionnement suisse en courant électrique. En outre, la Suisse ne pourra renoncer à la construction de nouvelles centrales de grande puissance et l'énergie nucléaire continuera à apporter une contribution à un approvisionnement en courant exempt de CO₂. Troisièmement, des conditions-cadre favorables, telles que procédures d'autorisation rapides et bien d'autres points encore, doivent être garanties afin d'atteindre les objectifs de politique énergétique.

Cette thématique a également été abordée dans deux exposés au menu de l'assemblée plénière et étayée par des spécialistes. La vision d'une société à 2000 watts étant de plus en plus souvent évoquée, le prof. Armin Binz, chef de l'Institut Energie dans la construction de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, a examiné dans son exposé les défis pour notre branche dans ce scénario énergétique. A son avis, la Suisse est en train de retrouver son rôle précurseur dans le domaine de la construction durable et de l'efficacité énergétique. Selon l'orateur, c'est l'industrie du bâtiment qui détient la clé d'un approvisionnement énergétique durable et c'est elle qui est appelée à opérer une construction durable et un assainissement énergétique du parc immobilier.

La capacité innovatrice de la construction suisse ne pourra être garantie à l'avenir que par un renforcement des activités de recherche. Selon Peter Richner, chef du département Génie civil et mécanique de l'Empa et membre du comité de la plate-forme Avenir de la construction, les innovations issues de la recherche dans le domaine de la technologie des matériaux, de la construction, des processus de construction et des prestations de services constituent pour l'industrie du bâtiment la chance d'attester sa performance. La conservation durable et le développement des ouvrages de construction suisse exigent de nouvelles approches innovantes.

Dans son tour d'horizon, le président de **constructionsuisse** Robert Keller a relevé que l'industrie du bâtiment bénéficie toujours d'une conjoncture favorable, même si les signes avant-coureurs d'un ralentissement de la croissance et d'un revirement de tendance de certains moteurs conjoncturels commencent à poindre. Bien que l'industrie du bâtiment évolue toujours à un niveau élevé en termes de volume, la productivité de la branche demeure encore trop faible. Dans son analyse, Robert Keller a montré en outre qu'il n'a pas été possible

de résoudre jusqu'ici les problèmes structurels et que des conditions-cadre politiques défavorables ont pour effet de faire baisser les taux d'investissement.

L'allocution du conseiller fédéral Christoph Blocher, chef du Département fédéral de justice et police, a constitué sans conteste le point culminant de cette assemblée plénière. Dans son discours basé sur une foule d'expériences personnelles, il a indiqué quelles étaient les exigences et tâches à accomplir à l'échelon entrepreneurial compte tenu de l'évolution internationale et du processus de libéralisation.

Pour tout complément d'information:

Robert Keller, conseiller national, président de **constructionsuisse**, tél. 079 638 14 90
Gabriel Barrillier, député au Grand Conseil, membre du comité de **constructionsuisse**,
tél. 079 206 41 91

Berne, le 16 novembre 2006

Résolution concernant les perspectives énergétiques et la politique climatique

Un approvisionnement sûr et économique en énergie est une condition essentielle au développement socio-économique. Pour cette raison, **construction suisse** approuve l'élaboration de différents scénarios énergétiques, qui montrent l'éventail des développements possibles et souhaitables. La formulation d'un concept énergétique global et la nouvelle orientation de la politique climatique pour la période postérieure à 2012 obligeront les décideurs politiques, dans les prochains mois, à prendre position sur des dossiers de politique énergétique d'importance primordiale et d'une portée considérable pour l'ensemble de l'économie.

construction suisse s'inquiète de la pénurie prévisible d'électricité. La baisse attendue de l'approvisionnement, assuré actuellement par les centrales nucléaires et les contrats d'importation, sera encore aggravée par l'augmentation de l'intensité de l'utilisation de l'électricité due aux modes de production et aux formes de vie modernes. La consommation d'électricité augmente notamment du fait de l'amélioration de l'efficacité énergétique globale. L'usage accru d'énergies renouvelables et les mesures pour renforcer l'efficacité énergétique sont certes louables, mais elles seront loin d'être à même de combler le déficit électrique en temps voulu.

construction suisse demande

- que la politique énergétique suisse soit conçue de sorte à concilier les trois axes de durabilité: économie, environnement et société. L'industrie du bâtiment apporte déjà une importante contribution aux objectifs climatiques et veut continuer dans cette voie à l'avenir. Les mesures volontaires de l'économie doivent donc rester prioritaires.
- que l'énergie hydraulique reste le pilier principal de l'approvisionnement suisse en courant électrique. Mais il lui faut pour cela une flexibilité dans le domaine de la protection des eaux. En outre, la Suisse ne pourra renoncer à la construction de nouvelles centrales de grande puissance. L'énergie nucléaire continuera à apporter une contribution à un approvisionnement en courant exempt de CO₂. Pour éviter des impasses, des centrales à gaz à cycle combiné pourraient le cas échéant faire la jonction pour combler le déficit. Ceci présente toutefois l'inconvénient d'une forte charge en CO₂ qui doit être compensée. Pour assurer aussi à l'avenir un approvisionnement sûr et économique, la branche électrique doit jouir du soutien politique.
- que des conditions-cadre favorables soient garanties afin d'atteindre les objectifs de politique énergétique. Ce sont notamment: des incitations aux investissements, des procédures d'autorisation et de recours simples et rapides, le soutien de la recherche et la mise en pratique des résultats de celle-ci, des prescriptions globales fiables et simples dans le domaine des bâtiments et l'élimination des obstacles empêchant d'exploiter pleinement les potentiels économiques qu'offrent les énergies renouvelables.

construction suisse demande aux acteurs de la politique qu'ils fassent valoir ces principes dans le débat sur la politique énergétique et climatique en Suisse.

Berne, le 16 novembre 2006